

Projet de liaison routière de contournement de Bourgogne-Fresne et de Boulton-sur-Suippe

Concertation préalable du 20 mai au 30 juin 2024

Compte-rendu atelier du 18 juin 2024

Les participants :

22 personnes, agriculteurs, propriétaires fonciers, habitants

Alice DIERS, communauté urbaine du Grand Reims

Marine RYCKBOSCH, communauté urbaine du Grand Reims

Aurore FOURNIER, communauté urbaine du Grand Reims

Christophe LEGAND, département de la Marne

Jean-Yves DERUYTER, MD Conseil & associés

Michael DEREUX, MD Conseil & associés

Jean-Luc RENAUD, garant de la concertation

Les conditions de déroulement :

De 18H30 à 20H30

Salle des fêtes de Saint Etienne sur Suippe.

Réactions lors de la présentation du diagnostic de territoire

Quelques échanges ont eu lieu entre les participants sur l'usage des chemins et des espaces du projet.

Un agriculteur a exprimé la nécessité de respecter la propriété privée sur les parcelles, en estimant qu'il pouvait y faire ce qu'il voulait. Monsieur Renaud est intervenu brièvement pour rappeler les fondamentaux de la propriété agricole, et insister sur le respect nécessaire des règles en matière de protection des espèces faunistiques et floristiques.

Atelier Environnement

Les questions traitées :

- Etes-vous usagers actuels des espaces potentiellement dédiés au projet ? (bande boisée, chemins....)
- Quelle est votre sensibilité et votre niveau de connaissance de ces enjeux ?
- Eviter, Réduire, Compenser

Les réponses :

L'espace est utilisé, en dehors des activités agricoles, pour les loisirs (promenade, activités sportives, chasse, vélo...), mais une partie semble également être utilisée comme décharge. Le secteur est considéré comme calme. La présence d'un puits est notée, mais peut-être hors zone.

La présence de faune, y compris du gibier, est remarquée également. Les paysages, à l'exception de la bande boisée, dont les propriétaires semblent multiples, sont relativement monotones. La vallée de la Suippe est considérée comme plus attirante

La sensibilité à la faune et à la flore est importante, tout comme celle de la présence de haies qui peuvent être utiles contre le vent.

Des liaisons Nord-Sud sont à créer. Il manque des déplacements doux. L'espace boisé ne doit pas être considéré comme un frein au projet pour certains. Néanmoins, les initiatives de reboisement et de replantation semblent nécessaires aux participants. Il faut respecter les règles.

Il convient d'éviter de détruire le parcellaire actuel et que les emprises du projet soient trop importantes.

La réduction de l'emprise des travaux est également à prendre en compte.

La compensation pourrait se caractériser par des plantations de haies et du reboisement.

Atelier Cadre de vie et mobilités douces

Les questions traitées :

- Comment qualifieriez-vous votre cadre de vie actuellement ?
- Quelles opportunités représente le projet sur ces sujets à vos yeux ?
- En matière de mobilités douces et plus généralement de déplacements, qu'est-ce que le projet peut apporter ?

Le cadre de vie actuel est marqué par les problèmes de bruit (accentué par certains aménagements), d'insécurité, de pollution. Les enrobés acoustiques sont à développer et à améliorer. La question des plaques d'égouts a également été abordée.

Plusieurs participants ont regretté les blocages sur la voie douce entre Fresne et Bourgogne. La sécurisation est indispensable sur toutes les communes du périmètre. Certains évoquent l'opportunité, par la réalisation du projet, de supprimer les stops dans Bourgogne et de réaliser des aménagements permettant aux piétons et aux personnes à mobilité réduite de se déplacer en toute sécurité.

Les scénarios

L'ensemble des scénarios pré étudiés ou proposés lors des ateliers précédents et sur le registre a fait l'objet d'une présentation dans chacun des deux groupes.

Sans se concerter, les deux groupes ont émis un avis favorable pour le scénario 5 élaboré lors de l'atelier Agriculture, en privilégiant le chemin sud à l'ouest de l'espace boisé, afin de s'éloigner d'Auménancourt-le-Petit et d'être équidistant avec Bourgogne.